COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Paris, le 19 février 2020

SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU : SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE SNCF RÉSEAU ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS

Florence BERTHELOT, Déléguée Générale de la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) et Matthieu CHABANEL, Directeur Général Délégué de SNCF Réseau, ont signé mercredi 19 février une convention de partenariat afin d'améliorer la sécurité du franchissement des passages à niveau par les poids lourds.

Priorité à l'information et à la prévention

La sécurité est une priorité absolue pour les transporteurs routiers : amélioration constante des véhicules, aides électroniques embarquées, automatisation, formation continue et intensive et campagnes renforcées de sensibilisation dans les entreprises ont permis une diminution significative des accidents. Cependant, les passages à niveaux constituent toujours aujourd'hui des points sensibles en dépit de la politique active de sécurisation, de prévention et de sensibilisation.

C'est pourquoi, la FNTR et SNCF Réseau ont souhaité ce partenariat dédié qui doit permettre de renforcer la coopération entre le ferroviaire et le routier pour une sécurité renforcée.

Les conséquences d'une collision lors du franchissement des voies ferrées par des poids lourds sont potentiellement graves. Les conducteurs routiers professionnels doivent donc être particulièrement aguerris aux spécificités des passages à niveau.

Publié en avril 2019, le rapport de la Députée des Pyrénées Orientales, Laurence Gayte, sur l'amélioration de la sécurisation des passages à niveau avait abouti à la mise en place par le Gouvernement d'un plan d'action ministériel lancé le 3 mai 2019. Ce partenariat s'inscrit dans cette démarche et dans la volonté de renforcer la connaissance des passages à niveaux en favorisant la prévention.

Des engagements mutuels

SNCF Réseau et la FNTR s'engagent mutuellement sur plusieurs actions très concrètes :

- Un rappel aux transporteurs routiers professionnels de marchandises des règles de sécurité pour traverser un passage à niveau ;
- Des interventions de SNCF Réseau pour sensibiliser les chefs d'entreprises ;
- Un relai des supports de prévention auprès des adhérents de la FNTR ;
- Une collaboration étroite et dialogue facilité entre les deux entités notamment dans le cadre de la réalisation de diagnostics de sécurité routière, etc.

VIGI-EXPRESS POUR LES SIGNALEMENTS NON URGENTS

Les situations d'urgence, c'est-à-dire lorsqu'il y a risque d'atteinte à la sécurité des circulations ferroviaires, routières ou piétonnes (bris de barrière, dégradation des équipements de PN,…), doivent faire l'objet d'un signalement immédiat par tout usager des PN aux moyens des téléphones installés au passage à niveau et spécifiquement repérés.

Pour des signalements non urgents, SNCF Réseau a mis en place un point de contact unique évitant d'avoir à rechercher un interlocuteur. Ce point de contact est dénommé VIGI-EXPRESS et est accessible par deux canaux distincts :

- Un formulaire sur le site internet : https://www.sncf.com/fr/service-client/nous-contacter/vigi-express
- Un numéro de téléphone (gratuit) : 0800 848 295 (du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h-17h).

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau s'est fixé pour objectif de développer l'offre ferroviaire sur les 30 000 km de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau est le pivot du système ferroviaire français, au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 54 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2018 de 6,3 milliards d'euros.

http://www.sncf-reseau.com

À propos de la FNTR

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1ère organisation professionnelle des transports routiers, représentant des entreprises de toutes tailles (TPE, ETI, PME, Groupes). La FNTR accompagne au quotidien les entreprises du secteur, défend leurs intérêts et anticipe les évolutions de la Profession. Des missions rendues possibles par un maillage unique en région, un solide ancrage européen, une représentativité nationale et multisectorielle ainsi que des expertises économique, juridique, technique, sociale et environnementale. Membres actifs de la FNTR La Chambre Syndicale du Déménagement (CSD) et l'Unostra.

Contacts presse

SNCF Réseau : audrey.breton@reseau.sncf.fr - 06 03 89 28 95
FNTR : gilles.botineau@fntr.fr